

Arbre à pieuvre

Arbre-ombrelle, Schefflera, araignée

Nom scientifique Schefflera actinophylla

Synonymes Brassia actinophylla

Famille Araliaceae



DESCRIPTION

Photos : CBNM (Christian Fontaine) - © Jean-Yves Meyer - © Joël Dupont

- Allure générale** Arbre à tronc souvent multiple, au feuillage persistant, pouvant atteindre 15 m de haut.
- Feuilles** Feuilles composées de 7-16 folioles oblongues. Le nombre de folioles est plus important sur les feuilles âgées.
- Fleurs** Inflorescences robustes, ramifiées, raides, longues de plus de 30 cm et contenant jusqu'à un millier de petites fleurs rouges, produisant de grandes quantités de nectar qui attire des insectes, des oiseaux et des chauves-souris.
- Fruits** Petites baies noires.
- Graines**
- Caractéristiques** Arbre souvent à tronc multiples, à grandes feuilles composées en forme de pieuvre, produisant des grappes de fleurs pouvant atteindre 2 mètre et contenant jusqu'à un millier de petites fleurs rouges.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Sexué et végétatif (bouturage naturel et rejets de souche).

Mode de dissémination

Des milliers de baies sont dispersées par les oiseaux et chauves-souris frugivores sur de ± longues distances. L'homme propage cette plante en la cultivant pour

Conditions de développement

Préfère les climats chaud et humides. Se plaît aussi bien à l'ombre qu'en pleine lumière et sur tout type de sol. Tolère un certain niveau d'embruns.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Australie tropicale, Papouasie Nouvelle-Guinée et Java

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Espèce d'introduction probablement récente, elle s'est échappée des jardins pour devenir très localement envahissante. Des individus naturalisés ont été observés autour du Jardin d'Eden à Saint-Gilles et sur le littoral de Petite-Ile. Cette espèce n'est pas encore répandue dans la nature, mais risque de progresser dans le futur.
- Monde** Cet arbre est devenu très envahissant sur l'île Christmas, en Micronésie (Ile Joy), en Polynésie française, à Fidji, à Hawai'i, aux Caraïbes, en Floride et dans certaines régions d'Australie. Il est considéré comme potentiellement envahissant sur les îles Cook et à Singapour.

IMPACTS

Cet arbre, très tolérant à l'ombre et à croissance rapide, peut potentiellement envahir une forêt naturelle non perturbée. Il est capable de pousser en épiphyte, et fini par étouffer son support comme un ficus étrangleur.

A Hawai'i, il a envahi les forêts indigènes jusqu'à 1000 m d'altitude. Il domine les espèces indigènes des forêts de basse altitude grâce à l'espace qu'il occupe, à l'ombrage occasionné par son feuillage dense et au nombre de feuilles persistantes et coriaces qui tombent au sol. En Floride, il est entre en compétition avec l'espèce menacée *Lechua cernua*.

Cette espèce possède un réseau dense de racines qui peut endommager les fondations des bâtiments et les réseaux enterrés en zones urbaines, comme c'est le cas en Australie dans le Queensland.

La sève de cet arbre est irritante

USAGES



Cultivé comme arbre ornemental dans les jardins. Sa commercialisation à beaucoup de succès à La Réunion car cet arbre est rustique et majestueux.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.

Bien que les sites envahis se trouvent sur des terrains privés, il est urgent d'éradiquer les populations envahissantes locales.